



Bonne et heureuse année 2014 !
La section CGT Finances Publiques de l'Essonne vous adresse tous ses voeux de bonheur, de santé et de luttes victorieuses pour 2014!

2014 ne devra pas ressembler à l'année 2013 !

L'année qui s'est achevée a été marquée par des attaques sans précédent :

- **envers nos missions**, par le biais des suppressions d'emplois (31 de plus dans le département), des restructurations, fusions ou suppressions de services, nos conditions de travail n'ont cessé de se dégrader, développant mal être et souffrance au travail.
- La démarche stratégique initiée « pour se projeter dans l'administration financière de demain » n'a pour objectif que de « booster » les restructurations pour accompagner les suppressions massives de postes alors que les richesses produites aujourd'hui permettraient de financer un service public de qualité.
- **envers notre rémunération**, avec le gel du point d'indice, sans précédent historique, bloqué depuis 2010.
- **envers notre retraite**, avec le recul de l'âge de départ en retraite à taux plein et l'augmentation des cotisations.

L'année 2014 sera, à n'en pas douter, une année de lutte !

La poursuite de la démarche stratégique, c'est :

- Concentrer les services qui ont peu de contacts avec les usagers (SPF, SIE) et moduler l'accueil (réexaminer la situation des SIP et des trésoreries).
- Poursuivre la spécialisation en pôles nationaux, régionaux ou départementaux (contrôle fiscal, comptabilité de l'Etat, dépense de l'Etat, paye, formation professionnelle, ...)
- Pour les personnels, la DGFIP envisage de revenir sur les règles de gestion élaborées (atténuer la règle de l'ancienneté, prendre plus en considération la notion de profil, ...).

C'est l'existence même de notre administration, nos emplois, notre statut qui sont en danger.

Et ce ne sont pas les annonces de notre président lors de sa conférence de presse, qui vont nous rassurer :

- **toujours plus de cadeaux aux entreprises** : à terme, c'est une réduction de 20 milliards d'euros d'IS avec le CICE, financée par l'augmentation de la TVA et des coupes dans les budgets ministériels.
- **la fin, d'ici 2017, des cotisations familiales pour les patrons** (notre salaire différé !) ; cela représente 30 milliards d'€ de charges : et on peut craindre que ce ne soit que le début de la casse de notre sécu..
- **En contrepartie, la rigueur budgétaire avec la réduction drastique des dépenses publiques pour les autres : 15 milliard d'€ de coupes en 2014, et 50 milliards d'€ de plus entre 2015 et 2017 !**

Dans le même temps, on apprend qu'en 2013, les seules entreprises du CAC 40 ont dégagé 80,6 milliards de profit et qu'elles vont verser 39,9 milliards d'€ de dividende à leurs actionnaires soit presque autant (41,2 milliards) que le record historique de 2007.

Confortée dans son analyse par l'avis de nombreux économistes, la CGT réaffirme que d'autres choix sont possibles, par une autre répartition des richesses ce qui implique une augmentation des salaires et une fiscalité plus juste et solidaire.

Cette année 2014 va compter des luttes pour lesquelles nous vous appellerons à vous mobiliser, que ce soit en inter professionnel ou au niveau fonction publique (le 6 février prochain).
A la DGFIP, d'ores et déjà une mobilisation intersyndicale est prévue le 20 mars.

Il est nécessaire de se mobiliser pour inverser la vapeur : rien n'est inéluctable !
Notre section s'attachera, par son action sur le terrain, avec ses militants, avec tous les collègues, auprès de la direction, à être votre porte-parole, afin de défendre vos revendications, dans un cadre que nous souhaitons unitaire.

A très bientôt sur vos sites et... dans la rue !

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2014

Cette année auront lieu les élections professionnelles (le 4 décembre). C'est un enjeu important pour notre organisation syndicale, car de ces élections dépendra la place que vous comptez donner à la CGT, à notre section, pour pouvoir vous défendre, au plan national comme au plan local, collectivement et individuellement.

Pour notre part, nous continuerons à porter vos revendications, à intervenir, à vous défendre, à rendre compte... en 2014, comme en 2013 !

AUDIENCE SYNDICALE DU 19/12/2013

Notre section syndicale avait sollicité une audience syndicale pour aborder, avec la Direction, plusieurs sujets sur l'actualité des services.

Nous avons été reçus par Mme Dumont, Mme Chrysanthe et M. Fiore le 19 décembre 2013.

1. Massy

Accompagnés par deux collègues de Massy, nous avons demandé des réponses ou solutions à plusieurs problématiques sur le site.

a/ Recouvrement au SIP de Massy Nord.

Après avoir rappelé que nous étions contre la mise en place des SIP, nous avons demandé à la direction qu'elle assume ses décisions en y affectant les personnels suffisants : au cas particulier, le départ prochain d'un collègue reçu à un concours va créer une situation de tension extrême au recouvrement du SIP de Massy Nord.

La direction s'est engagée à affecter un renfort de l'EMR (Echelon Mobile de Renfort) à compter de son départ, soit en mars, lequel aurait pour mission le quotidien du recouvrement.

Nous prenons acte de la volonté de la direction de renforcer le service, mais nous veillerons à ce que ce soit concrètement le cas...

b/ A l'assiette de Massy Nord

La commune de Massy a connu une croissance telle que le nombre d'articles est fortement monté et que les emplois ne correspondent plus du tout à la charge du service.

Pour la direction, le développement de la ville de Massy a créé des pressions différentes sur certaines zones ; le Tagerfip (Tableau général des emplois) sera revu, mais ce sera à effectif constant. Constatant que Massy n'est pas attractif pour les agents, la directrice a clairement indiqué qu'"il faudra aller vers du plus contraignant".

Nous déplorons une fois de plus des réponses inadaptées. D'une part le transfert d'emplois n'est certainement pas la solution : il faut créer les emplois correspondants aux besoins en terme de charges, pas déshabiller l'un pour habiller l'autre ! Par ailleurs, si

Massy n'est pas attractif, c'est parce qu'aujourd'hui les agents ne peuvent plus s'y loger, leurs salaires n'étant pas à la hauteur de la flambée immobilière et ce sont les agents qui devraient, une fois de plus, supporter la "contrainte" d'une affectation non souhaitée !

Notre direction voudrait-elle déjà appliquer la note des ministres Moscovici et Cazeneuve du 27 octobre 2013 sur la mobilité forcée ?

c/ Problème du standard

Les difficultés rencontrées dans la gestion de ce poste va amener les collègues des SIP à assurer le standard par roulement, ce qui n'est pas acceptable car ils ont leurs propres missions à effectuer. La direction doit apporter rapidement une solution.

La direction nous indique que le pôle fiscal va être saisi de ce problème, cette situation ne pouvant pas durer.

Si nous pouvions être satisfaits de cette "prise de conscience" par la direction, c'était sans compter sur les velléités de la responsable du SIP Nord qui a menacé les agents d'une note de service début janvier s'ils refusaient d'y aller par roulement!

Saisie par les collègues de Massy, la section CGT Finances Publiques est immédiatement intervenue auprès de la direction pour dénoncer ces agissements et demander le retrait de toute mesure contraignante pour les agents.

Si les agents ont pris bonne note des engagements de la direction sur ce point et sur ses propositions de solutions à court terme, ils ont néanmoins voulu exprimer leurs exigences de solutions d'urgence par le biais d'une pétition intersyndicale, massivement signée sur le site de Massy, et qui sera remise à la direction vendredi 24 janvier.

Cette pétition est visible sur le site local de la section : <http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>

d/ Intérim, remplacement du responsable du SIP Sud.

Des collègues s'interrogent sur le remplacement de ce chef de service absent depuis plusieurs semaines.

La direction attend une réponse de la DG, car le remplacement d'un responsable de service comptable répond à des conditions et procédures particulières.

e/ La cantine.

L'augmentation de 28 centimes (TVA + prestataire) n'est pas acceptable compte tenu, d'une part, du prix déjà élevé des repas (y compris du menu de base qui passe de 4,32 € à 4,60 €), créant une désaffection progressive des collègues pour cette restauration collective, ce qui met en danger sa pérennité, d'autre part du fait que les repas servis baissent en qualité et en quantité.

Le contrat avec le prestataire (MRS) arrivant à échéance, la direction va prendre rendez-vous avec le

prestataire. Parallèlement, les démarches pour trouver des rationnaires extérieurs à la DDFIP vont être reprises, car la pérennité dépendra du nombre de repas servis, trop faible aujourd'hui.

Nous avons demandé que les solutions envisagées soient discutées avec les agents.

2. Les "RAN" (Résidence d'Affectation Nationale) en Essonne

Dans le cadre de la campagne de mutations qui s'ouvre, nous avons demandé à la direction de communiquer aux agents la carte des RAN en Essonne.

La direction nous a indiqué que les instructions étant arrivées la veille, un message à destination des agents est en préparation, intégrant la carte graphique des RAN en Essonne. Par ailleurs, une réunion de présentation des nouvelles règles de mutation est proposée aux organisations représentatives le 8 janvier, et des permanences seront assurées par les services RH sur les sites.

Nous nous félicitons des réponses positives et des mesures prises par la direction pour cette campagne de mutations, et remercions nos collègues de la RH disponibles dans un contexte difficile (instructions tardives de la DG intégrant de profondes modifications dans les règles d'affectation).

3. Absence de gardien au CDFIP de Corbeil / 21 bis rue Féray !

Anticipant le regroupement des sites de Corbeil à la CASE, la DG a supprimé, depuis plusieurs années, l'un des deux postes de gardiens à Corbeil.

Cependant, le déménagement des services de Corbeil sur le site du Coudray-Montceaux n'étant toujours pas effectué à ce jour (et ne le sera probablement jamais puisque ce site, acheté par la DG, est amiante !), la direction a dû palier à cette suppression par l'embauche d'un intérimaire, chaque mois.... jusqu'à décembre 2013 où elle décide, unilatéralement, que le nouveau gardien muté au CDIF de Corbeil pourra bien exercer aussi un peu au 21 bis Rue Féray, et pourquoi pas aussi un peu à la trésorerie !

Nous avons dénoncé cette situation, car le CDFIP de Corbeil est un gros site qui nécessite la présence permanente d'un gardien, pas d'un gardien "multicartes" à qui la direction demanderait d'exercer des fonctions non conformes à sa doctrine d'emploi : un gardien pour un immeuble, pas 3 !

Nous avons redemandé, une nouvelle fois, la réimplantation du poste de gardien supprimé, et en attendant, l'embauche continue d'un gardien remplaçant.

La direction a acté le besoin d'un gardien permanent sur ce site. Compte tenu du contexte particulier de Corbeil, la direction va demander la réimplantation du poste de gardien ; dans l'attente de la décision de la DG, elle va pourvoir à son remplacement par l'embauche régulière de vacataires, mais étudie également d'autres possibilités (contrat avec une société...)

Cette victoire est à mettre au compte de l'engagement de la section CGT Finances Publiques de l'Essonne qui n'a eu de cesse de rappeler régulièrement à la direction la revendication de réimplantation du poste supprimé, revendication jugée alors utopique dans le cadre des suppressions d'emplois subies à la DGFIP !

Souhaitons que la DG entende raison... nous en informons notre syndicat national.

De fait, notre intervention a aussi permis au CDFIP de Corbeil de disposer à nouveau d'un gardien remplaçant depuis le début de l'année, pour le confort et la sécurité de tous, agents et contribuables !



COMITE TECHNIQUE LOCAL

Le comité technique local était convoqué le 19 décembre 2013 pour se prononcer sur 4 points à l'ordre du jour :

- Situation des emplois de la DDFIP de l'Essonne pour 2014 (pour avis) ;
- Règlement intérieur du SIP de Juvisy Sud ouest (pour avis) ;
- Ponts naturels 2014 (pour avis) ;
- Changement des horaires d'ouverture au public du centre des finances publiques de Savigny sur Orge (pour avis) ;

Les représentants des personnels ayant décidé de boycotter la première convocation du 19 décembre, pour protester contre les nouvelles suppressions de postes, le CTL a été re-convoqué le 7 janvier 2014 sur le même ordre du jour.

1. Sur la situation de l'emploi

Ce sont 31 emplois qui seront supprimés en 2014. C'est une nouvelle saignée qui va accroître les tensions dans des services déjà surchargés.

Nous avons souligné que nous intervenons depuis plusieurs années pour dénoncer les sous effectifs dans les services, pour demander régulièrement des renforts dans les services et que le mal être vécu par les agents déjà très touchés par les suppressions d'emplois des années précédentes ne peut que croître.

Nous avons donc refusé de participer au débat sur le dépeçage des services pour ventiler les 31 nouveaux postes supprimés.

Les représentants CGT Finances Publiques ont voté contre ces nouvelles suppressions d'emplois.

Service	A+	A	B	C
Filière fiscale				
Total filière fiscale		-3	-7	-5
Filière GP				
Total filière gestion publique	-2	-1	-10	-3
Total DDFiP	-2	-4	-17	-8

2. Le règlement intérieur du SIP de Juvisy Sud-Ouest

La mise en place du SIP de Juvisy Sud-Ouest s'accompagne de la mise en place d'un règlement intérieur type applicable aux agents des deux filières pour harmoniser leurs règles de gestion au quotidien (horaires, congés).

Les représentants CGT Finances Publiques ont voté contre ce règlement intérieur qui découle d'une fusion que nous n'avons pas demandé.

3. Les ponts naturels.

Pour la directrice, on ne peut retenir, en 2014, tous les ponts naturels car « ça irait contre le libre arbitre des agents ».

En conséquence, 3 ponts naturels sont imposés aux agents ! Le 9 mai 2014, le 10 novembre 2014 et le 26 décembre 2014.

Pour nous CGT Finances Publiques de l'Essonne (et pour le dictionnaire aussi d'ailleurs !) un pont c'est une journée non travaillée entre deux jours fériés. C'est une journée qu'on nous donne. Cadeau. Gratis.

Mais depuis que l'administration a inventé de toutes pièces ce curieux concept de pont « naturel » c'est devenu une journée de congés dont nous n'avons plus la disposition parce que c'est l'administration qui décide du jour où l'on doit être absent.

Nous pensons que les agents sont suffisamment adultes et responsables pour gérer eux mêmes leurs congés au regard de leurs désirs et besoins propres et non en fonction des impératifs de la hiérarchie ou même en fonction des souhaits de la majorité. Les congés font partie de la vie privée. Il n'y a pas à revenir là dessus.

Pour autant il y a des jours de ponts potentiels où l'ouverture des services pose problème. La solution est simple : soit l'administration nous offre la journée et là, d'accord c'est bien un pont, on dit merci et on veut bien le qualifier de naturel si ça peut faire plaisir. Soit l'administration ne veut pas donner la journée. Pas grave. On ferme les services au public, et derrière la porte, chaque agent fait ce qu'il veut, il vient ou ne vient pas, sans être tenu à un quelconque quota de présence obligatoire puisque, de toute façon le service est fermé.

Voilà, c'est tout simple, et c'est la position que notre section a toujours défendu et c'est celle qu'elle continuera de défendre.

Les représentants CGT Finances Publiques ont donc voté contre ces 3 ponts dits « naturels »...

4. Questions diverses

1°/ La brigade domaniale

Nous sommes intervenu sur la situation de la brigade domaniale où un collègue inspecteur a réussi la sélection d'I DIV, en restant dans le service.

Nous avons souligné que si elle doit être positionnée en tant qu'IDIV sur la brigade, il est normal que l'ensemble des agents du service en soient informés (ce qui n'avait pas été fait).

Et qu'il était nécessaire que le poste soit créé (la demande en a été faite par la Direction à la Centrale) et que le poste de A vacant soit pourvu.

Un chef qui ne serait pas chef auprès des agents sur un poste de chef qui n'existe pas, voilà qui serait nouveau ! Il est normal que la Direction éclaire la situation pour l'ensemble des agents du service.

2°/ Point sur les ZUS

Sur les ZUS, la direction nous a indiqué avoir remonté toutes les demandes de reconstitution au titre de l'avantage spécifique d'ancienneté déposées par les collègues exerçant en ZUS à la Centrale.

Le Bureau National de la CGT Finances Publiques intervient par ailleurs auprès de la Direction Générale pour les sites annoncés dans un premier temps comme étant en ZUS et exclus ultérieurement.

Nous avons remonté, à notre Bureau National, la situation de trois sites annoncés initialement comme étant en ZUS et exclus du dispositif (Trésorerie des Ullis, Les CDFiP de Massy place de France et Evry square des champs Elysées) pour une intervention à la DG.

Depuis, une note de la DG en date du 20/12/2013 précise qu'une première vague d'agents ayant déposé une demande va bénéficier d'une régularisation de leur rémunération :

(<http://www.financespubliques.cgt.fr/Application-du-decret-ZUS.html>).

FICHES DE MUTATION

Pensez à transmettre un double de votre fiche de mutation à un élu CGT afin qu'elle soit communiquée à nos élus nationaux. Vous pouvez également l'adresser directement à Eric NAYAC, 7^{ème} BDV d'Evry, qui centralise les demandes du département.

*Vous avez des questions, des suggestions...
Vous souhaitez nous faire part de problèmes rencontrés dans votre service ou sur le site... Les correspondants CGT sont à votre écoute, et vous pouvez nous écrire à :*
« cgtfip91@laposte.net »

Vous pouvez consulter notre site internet local
<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>